

# 2<sup>nde</sup>

## CLASSE A HORAIRES AMENAGES

**Il y a 2 secondes à horaires aménagés** au lycée Gabriel FAURE :

**Une classe accueille des élèves sportifs** issus de clubs conventionnés avec le lycée :

- Club nautique d'Annecy. Club de natation d'Annecy.
- Club d'aviron d'Annecy...

La liste des élèves «H.A. sportifs» nous est proposée par chaque club conventionné, lors d'une réunion en mai.

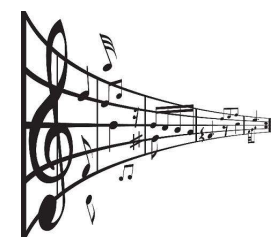
Une commission statue sur les élèves retenus avant proposition à la DSDEN qui affectera par dérogation «Parcours particulier».



**Une autre classe comprend une option culture et pratique de la danse ou de la musique.** Pour ces élèves, les cours se terminent à 15h30 certains jours.

Les modalités de préinscription (dossier) et d'auditions sont à retrouver sur le site du CRR d'Annecy et celui du lycée.

Les informations se font lors de la journée portes ouvertes commune lycée-CRR le 5 mars.



Au lycée, les élèves suivent 3h d'enseignement optionnel Culture et Pratique de la danse ou de la musique.

L'enseignement optionnel de culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre accueille en classe de seconde les lycéens qui, motivés par une pratique soutenue de leur art, souhaitent en faire une composante de leur parcours de formation, progresser vers une maîtrise technique enrichie d'une culture large et structurée. En danse et en musique, ces élèves intègrent dans un nouveau cadre scolaire le parcours de formation artistique qu'ils poursuivent pour la plupart depuis plusieurs années au sein d'un établissement artistique.

Dans chaque domaine, l'enseignement optionnel de culture et pratique de la danse ou de la musique associe des contenus relevant de la pratique artistique (techniques dans une discipline dominante et techniques connexes, projets individuels et collectifs) et d'autres concernant la culture liée au domaine choisi et plus généralement artistique (connaissance des œuvres, des genres, des périodes, de l'histoire des arts, pratiques et techniques d'analyse et de commentaire).

**Champs de compétences en danse :**

### **Interprétation**

- Perfectionner un vocabulaire chorégraphique.
- S'approprier un langage gestuel.

### **Restitution**

- Présenter une composition chorégraphique individuelle ou collective.
- Rendre compte de son expérience de danseur et de spectateur, à l'écrit et à l'oral.
- Discuter ou débattre de l'art de la danse, à l'écrit et à l'oral.

### **Analyse**

- Mobiliser une méthodologie permettant d'analyser une œuvre.
- Découvrir les savoirs corporels spécifiques à la danse.

**Champs de compétences en musique :**

### **Pratiques musicales**

- Approfondir la maîtrise technique de sa discipline dominante.
- Découvrir, utiliser et approfondir un choix de techniques en lien avec sa discipline dominante.
- Pratiquer la musique dans une diversité de situations artistiques (individuelles, collectives, instrumentales, vocales, etc.).

### **Culture musicale**

- Écouter, comparer, commenter la musique interprétée, créée ou écoutée.
- Approfondir, élargir, organiser et mobiliser sa culture musicale et artistique.
- Echanger, partager, argumenter et débattre sur la musique, les projets artistiques menés et les œuvres étudiées.
- Mener des recherches documentaires sur les œuvres, la musique et les arts afin d'enrichir les projets artistiques menés.